
Les foyers de travailleurs immigrés sont en danger !

Les résidents, leurs comités de délégués et leurs
coordinations

ont besoin de votre soutien
dans leurs luttes et résistances.

**Pour les gestionnaires et les pouvoirs publics, il
s'agit depuis 20 ans de faire disparaître les foyers de
travailleurs immigrés (FTM). Aujourd'hui cette
politique s'accélère...**

d'abord par des attaques directes, incessantes et brutales :

rafle aux foyers Marc Séguin (Paris 18^e) et Claude Tillier (Paris 12^e), fermeture de nombreuses cuisines collectives dans toute l'Île-de-France (dont Boulogne), fermeture de presque toutes les autres activités, des cafétérias et des salles collectives à usage multiple (à Pantin, à Charonne, à Argenteuil et dans le 95, dans le 91, et récemment rue Bellot et rue d'Aubervilliers à Paris 19^e, rue Claude Tillier à Paris 12^e...).

Les gestionnaires murent les espaces communs !!

Dans un foyer du 91 avec des chambres de 8 m² les vieux Chibanis sont en colère : « *on n'a plus que les couloirs !* »

Les racistes profitent de l'hystérie anti-immigrés, anti-réfugiés. Le foyer Nationale à Boulogne est visé : incendie criminel en décembre 2016 et récemment tirs dans les fenêtres d'une cuisine du 3^e étage.

ensuite par une politique de casse des foyers :

→ en changeant le statut des foyers (FTM)

Ils deviennent des *résidences sociales* pour publics précaires ayant des difficultés pour se loger dans le logement de droit commun. Ce ne sont donc plus les travailleurs immigrés vivant loin de leur famille qui seront admis. Il s'agit de loger des milliers de personnes ayant des revenus inférieurs à ceux d'un travailleur, même pauvre. Alors, une fois qu'on a transformé les chambrettes et les dortoirs des vieux FTM en studettes et en studios dans les nouvelles *résidences sociales*, c'est : « *Poussez-vous, travailleurs immigrés que je mette mes pauvres à votre place* ». Bien sûr, nous sommes d'accord qu'il faut loger les personnes victimes de la précarité, mais PAS au détriment des travailleurs immigrés vivant seuls loin de leur famille.

→ en supprimant tout droit à la vie collective

C'est le point le plus douloureux pour les résidents. Eux qui vivent 20, 40, 50 ans dans des espaces privatifs petits, voire minuscules, ne peuvent le faire que si leurs établissements sont des lieux de vie avec des espaces de rencontre et de convivialité, des cafétérias et des cuisines collectives qui permettent de ne pas manger seul, des salles de cours (de langue ou d'informatique), des salles de prière, des salles de réunion très utilisées le

week-end pour toutes les réunions de familles et de villages, par les centaines d'associations qui appuient et financent des projets de développement en Afrique.

→ en refusant obstinément le droit à la vie privée

Un résident n'a toujours ni le droit de changer sa serrure (pour que le gestionnaire puisse entrer avec son passe), ni le droit d'héberger la personne avec qui il veut vivre. Il n'a du reste qu'une seule clé non reproductible, ce qui met en danger de nombreux vieux travailleurs ou les personnes malades.

→ en multipliant les expulsions

Expulsions pour impayés car les redevances sont élevées. Expulsions pour « suroccupation » des résidents qui hébergent leurs proches sans-logis (sans doute au moins 10 000 personnes hébergées dans les foyers en Île-de-France, dont une partie des immigrés et réfugiés « sans papiers » qui y trouvent accueil et refuge). Les gestionnaires refusent toute autre solution car cela les arrange de récupérer des chambres, afin de loger des personnes avec grosses APL ou dont la redevance est prise en charge par l'État.

→ en transformant les comités de résidents (c'est-à-dire les délégués élus des résidents) en simples figurants :

Les gestionnaires préfèrent quand il n'y en a pas et sont très prompts à déclarer des élections nulles par carence de candidats. Ils préfèrent aussi la non-transparence, l'opacité et même l'illégalité (très fréquente) : la loi précise que la concertation préalable est requise avant tous travaux, avant toute révision du règlement intérieur, avant toute transformation des espaces collectifs. Et pourtant **sur aucun de ces 3 points** il n'existe de consultation préalable (ni même de concertation).

Les organismes gestionnaires fonctionnent de plus en plus comme des opérateurs immobiliers spéculatifs dans le créneau du « très social », cherchant à grossir, à absorber les plus petits et consommant avec toujours plus d'appétit les subventions publiques. Sous leur pression, la politique de casse des foyers s'accélère aujourd'hui avec beaucoup de brutalité. Les droits des résidents, ils n'ont rien à faire...

Les pouvoirs publics laissent les résidents des FTM ou résidences sociales dans le non-droit.

POURTANT les résidents résistent : pétitions, refus de déménager dans les nouveaux foyers-prisons, déclenchement de grèves de loyers, des rassemblements et des manifestations sont organisés avec l'appui de nombreuses associations, syndicats ou partis.

Les résidents réclament : 1° le droit de garder un statut de FTM ; 2° le droit à la vie collective ; 3° le droit à la vie privée et à l'hébergement ; 4° de réelles compétences pour que le comité de résidents puisse contrôler charges et prestations et puisse être co-responsable de la vie collective.

Soutenons ces résistances et ces luttes, appuyons chaque comité de résidents, interpellons les élus et les candidats...

Contactez les comités de résidents dans chaque foyer et leurs coordinations.

Contactez le Copaf (Collectif pour l'avenir des foyers)

Copaf (Collectif pour l'avenir des foyers) 06 87 61 29 77 / 06 48 51 87 37 / 06 75 01 30 49 /

copaf@copaf.ouvaton.org site : www.copaf.ouvaton.org

19 mars 2017